CROS BRETAGNE

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

Diversification des financements des associations

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

Contexte :

- Un contexte économique tendu avec un déficit public important
→ Maîtrise des dépenses publiques
→ Ciblage des aides

- Réforme territoriale
→ Manque de visibilité sur l'évolution des compétences des collectivités

Baisse des aides financières de l'Etat et des collectivités territoriales aux associations sportives

Objectifs :

- Maintenir le rayonnement du sport dans notre société
- Accompagner le développement du sport en Bretagne
- Maintenir le financement des projets sportifs en diversifiant les sources

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

Les formes de partenariats sportifs privés :

- Parrainage ou sponsoring :

Le parrain verse une somme d'argent ou fournit un bien ou un service à l'association en échange d'une prestation de communication ou de publicité de la part de celle-ci. Autrement dit, le parrain attend, en contrepartie de son action, des retombées directes et à court terme, proportionnelles à son investissement.

- Mécénat :

Le mécénat est le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Le mécène verse de l'argent ou fournit un bien ou un service à une association et n'attend de son geste aucune contrepartie de la part de celle-ci.

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

Le financement participatif : crowdfunding

Il s'agit de dons, de prêt ou d'investissement en capital par le grand public sur des projets spécifiques.

Il existe plusieurs plateformes de financement participatif sur la Bretagne sur lesquelles on peut trouver des projets sportifs et également des plateformes dédiées au sport.

En général, le site prend une commission au lancement du projet et un pourcentage de la collecte en cas de succès.

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

<u>Le projet du mouvement sportif breton : Notre réflexion actuelle qui est encore à finaliser...</u> Créer un « club d'entreprises » :

Le **club d'entreprises**, ça sert à quoi ? Sources d'échanges de pratiques, de savoir-faire et de culture, il sert à faire des affaires, créer de nouveaux réseaux d'affaires, local, départemental, régional.... dans le cadre convivial et de passionnés du sport.

L'intérêt pour les entreprises :
- Participer au développement du sport en Bretagne
- Marquer son engagement pour les valeurs du sport
- Appartenir au réseau du sport breton (mouvement sportif, sportifs, entreprises)
- Développer des projets d'entreprise en lien avec le sport (management, bien-être au travail, etc.)

L'intérêt pour le mouvement sportif :
- Diversifier les sources de financement du développement du sport en Bretagne
- S'associer pour être plus attractif
- Appartenir au réseau du sport breton (mouvement sportif, sportifs, entreprises)

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

Créer un « club d'entreprises » :

Quelles entreprises ?
Principe de base : ne sont pas concernés les partenariats pérennes de nos fédérations quel que soit l'échelon territorial.

Quels leviers actionner ?
- Les médaillés des Hermines, rôle d'ambassadeur
- Les chefs d'entreprise qui font du sport

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

Les initiatives du CNOSF créés en mai 2015 :

- Le **Club Entreprises France Olympique** : « est le réseau professionnel qui rassemble les dirigeants attachés aux valeurs fondatrices de l'Olympisme pour soutenir le mouvement sportif et renforcer les liens entre Sport & Entreprises.. »

3 packages possibles pour impliquer l'entreprise
- Bronze : 1000 € HT : Intégration à la vie du club et bons plans collaborateurs
- Argent : 5000 € HT : Networking et accès à des moments privilégiés
- Or : 10 000 € HT : Accompagnement personnalisé & services exclusifs

- Les **Clubs « Ambition Sport »** : animés par les CDOS, et qui fédèrent les artisans, professions libérales ou entreprises
Moins de 10 salariés : 100€ HT – De 10 à 50 salariés : 200€ HT
- Avantages et bons plans collaborateurs
- Intégration à la vie du Club départemental
- Networking & rencontres
Les clubs Ambition sport sont conçus à l'échelle des régions.

Matinée des Présidents
Mercredi 23 septembre 2015

Quelle complémentarité avec ces dispositifs ?
Que pouvons nous apporter ?
Quelle structuration ?
Comment allons-nous nous organiser ?

Ce projet ne peut exister sans l'adhésion des ligues et comités régionaux bretons, qui sont les relais des porteurs de projets sportifs : les clubs, les organisateurs d'évènements, les sportifs.

Le C.R.O.S. Bretagne souhaite constituer un groupe de travail pour élaborer une stratégie de développement du projet. Ce groupe de travail vous est ouvert. Une feuille circule dans la salle.

Place aux échanges
Place aux témoignages